



CC le Dourdannais en Hurepoix (CCDH) (Siren : 249100595)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Dourdan
Arrondissement	Étampes
Département	Essonne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	22/11/2005
Date d'effet	22/11/2005

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Yannick HAMOIGNON

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	17 rue Pierre Ceccaldi (pas de changement de lieu - nouvelle appellation de la rue)
Numéro et libellé dans la voie	91410-Dourdan
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	91410 DOURDAN
Téléphone	01 60 81 12 20
Fax	01 64 59 49 28
Courriel	contact@ccdourdannais.com
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	26 758
Densité moyenne	185,64

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
91	Breux-Jouy (219101060)	1 258
91	Corbreuse (219101755)	1 780
91	Dourdan (219102001)	10 864
91	La Forêt-le-Roi (219102472)	528
91	Les Granges-le-Roi (219102845)	1 230
91	Le Val-Saint-Germain (219106309)	1 487
91	Richarville (219105194)	405
91	Roinville (219105251)	1 391
91	Saint-Chéron (219105400)	5 124
91	Saint-Cyr-sous-Dourdan (219105467)	1 018
91	Sermaise (219105939)	1 673

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz <i>la CCDH exercera le pouvoir concédant que les lois et règlements en vigueur confèrent aux communes en matière de gaz et d'électricité</i>
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>compétence optionnelle</i>
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air <i>Compétence Rivière</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Mise en oeuvre de la politique d'action sociale visant ; - au maintien à domicile des personnes âgées - à la création, extension et gestion de centres de loisirs d'intérêt communautaire - à l'étude et la mise en oeuvre d'un projet Petite Enfance d'intérêt communautaire, en partenariat avec la CAF et le Conseil Général</i>
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
<i>Aménagement numérique du territoire - Etablir et exploiter, par réalisation ou acquisition, des infrastructures permettant l'accès au haut débit et très haut débit ; - Mettre les infrastructures ou les réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants ; - Garantir l'utilisation partagée des infrastructures - établies ou acquises - et le respect du principe d'égalité et de libre concurrence sur les marchés de communications électroniques.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
<i>définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-231 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.</i>
- Autres
<i>Compétence Rivière : - Acquisition et éventuellement l'ouverture au public de terrains nécessaires à l'entretien ou à l'aménagement des cours d'eau et de leurs abords ; - Réalisation d'aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile ;</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
91	SMO Essonne Numérique (200066090)	SM ouvert	216 113
91	Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle (SyORP) (200087740)	SM fermé	293 502
91	Syndicat pour l'innovation, le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères (SIREDOM), Agence Sud Francilienne pour l'énergie, les déchets et l'environnement (200077832)	SM fermé	1 930 983
91	SM pour la gestion de l'habitat voyageur (SYMGHAV) (259102242)	SM fermé	514 409

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)